

9. ANNEXE

9.1 : Matrice d'évaluation

Question d'Evaluation	Indicateurs de données	Méthode de collecte de données	Principales sources de données
Pertinence			
Q1. Dans quelle mesure la conception de l'intervention et ses résultats ont-ils été adaptés aux besoins et aux priorités des personnes ciblées ? Le choix des interventions était-il pertinent par rapport à la situation du groupe cible ?	<ul style="list-style-type: none"> - La proposition du projet prévoit des réponses adaptées pour faire face aux obstacles qui entravent l'autonomisation économiques des femmes. - Perception des parties prenantes concernant la mesure dans laquelle les besoins des femmes ont été recensés de manière appropriée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens avec les informateurs clés - Groupe de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition du projet - Rapport final - Rapports semestriels
Q2. Dans quelle mesure les principaux partenaires (organisations féminines, structures étatiques et ministère sectoriel) ont-ils été impliqués dans le processus de conceptualisation de mise en œuvre et ainsi que toutes les phases de mise en œuvre du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des organisations féminines et structures étatiques impliqués dans la mise en œuvre du projet - Preuve de la contribution des organisations féminines et structures étatiques pour atteindre les objectifs du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens avec les informateurs clés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport final - Rapports semestriels
Q3. Dans quelle mesure le projet a-t-il joué un rôle de catalyseur en s'attaquant à certaines des causes profondes des inégalités liées à la discrimination à l'égard des femmes ?	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'interventions ayant fait une analyse spécifique du contexte de l'entrepreneuriat des femmes en RDC 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport final - Rapports semestriels

<p>Q4. Dans quelle mesure le projet a-t-il identifié les cibles les plus pertinentes dans le cadre de dissémination des textes dans lois et ainsi que contribuer à une grande autonomisation économique des femmes ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'approches de dissémination des textes de lois développées par le projet pour atteindre un large public de la population cible - Nombre des femmes atteintes par les messages de sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport final - Rapports semestriels - Rapport d'études
<p>Q5. Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du projet ou ont-ils connu une évolution ? En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et émergence d'autres besoins et priorités ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins des bénéficiaires - Les différents problèmes des bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens avec les informateurs clés 	<p>Enquêtes</p>
<p>Cohérence</p>	<p>-</p>	<p>-</p>	<p>-</p>
<p>Q6. Dans quelle mesure l'intervention est-elle cohérente avec les stratégies de ONU Femmes de en matière d'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, des priorités nationales (PNSD) , du cadre coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF), Stratégie Nationale de Développement des Petites et Moyennes Entreprises ainsi qu'aux instruments internationaux des droits humains ratifiés par la RDC ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les réponses proposées pour faire face aux obstacles de l'autonomisation économique des femmes sont conformes à l'expérience et engagement des ONU Femmes - Les objectifs du projet cadre avec les priorités nationales 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens avec les informateurs clés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport final - Rapports semestriels
<p>Efficacité</p>	<p>-</p>	<p>-</p>	<p>-</p>
<p>Q7. Dans quelle mesure le projet a-t-il créées des synergies entre les portefeuilles ou piliers d'ONU Femmes et le travail de l'équipe de pays des Nations unies en RDC ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes synergies entre piliers 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens avec ONU Femmes 	<p>Enquête</p>
<p>Q8. Dans quelle mesure les stratégies de mise en œuvre et de partenariat ont-elles été les plus efficaces pour contribuer à l'atteinte des résultats ? Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure dans laquelle les produits escomptés sont atteints par le projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire 	<p></p>

<p>fixés ? Quelles sont les causes de la réalisation et de la non-réalisation des résultats escomptés ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La mesure en termes d'atteinte des valeurs cibles des indicateurs clés du projet 		
<p>Q9. Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont-ils été atteints, tant au niveau des effets que des produits ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - % des femmes déclarent connaître les textes de lois favorables à l'entrepreneuriat féminin - % des femmes entrepreneures qui déclarent avoir formalisé leurs activités économiques - % des entreprises dirigées par les femmes - % des employées femmes dans les entreprises dirigées par les femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Observation - Entretiens avec les femmes entrepreneures 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport final - Rapports semestriels - Etudes CAP - Entretiens individuels
<p>Q10. Quelles sont les raisons de la réalisation ou de la non-réalisation des résultats du projet ? Le projet a-t-il produit des résultats imprévus, positifs ou négatifs ? Pour qui ? Quelles sont les bonnes pratiques et les obstacles ou insuffisances rencontrés ? Comment ont-ils été surmontés ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La mesure dans laquelle les raisons/causes internes et ou externes au projet expliquant pourquoi certains résultats sont partiellement ou non atteint - Mesure dans laquelle les bonnes pratiques contribuent à atteindre les résultats 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens avec les informateurs clés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport final - Rapports semestriels - Entretiens individuels
<p>Q11. Quelle a été l'efficacité des stratégies et approches sélectionnées pour atteindre les résultats du projet ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La mesure dans laquelle les organisations féminines et structures étatiques ont contribué à atteindre les résultats. - La mesure dans laquelle le diagnostic des textes et lois à contribuer à affiner les stratégies de la mise en place du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens avec les informateurs clés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport final - Rapports semestriels - Rapports des partenaires - Entretiens individuels - Rapport de diagnostic des textes de lois

<p>12. Dans quelle mesure les produits de changements de comportements ont-ils été conformes aux besoins réels des communautés ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - % des ménages qui connaissent les droits des femmes au sujet de leur autonomisation - % des femmes entrepreneures qui connaissent les droits au sujet de leur autonomisation - % des ménages qui connaissent l'existence du nouveau code la famille - % des ménages et femmes entrepreneures qui connaissent les lois qui encouragent les femmes à mener une activité commerciale - % des ménages qui apprécie la valorisation d'une femme dans sa culture 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens avec les informateurs clés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport final - Rapports semestriels - Rapports CAP
<p>13. Dans quelle mesure le projet était-il mise en œuvre de manière coordonnée avec les différents acteurs, y compris l'UCP ? De quelle manière la coordination a-t-il influencer positivement ou négativement la mise en œuvre du projet ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Degré de fréquence de participation de l'UCP aux activités de coordination - Nombre de réunions auxquelles l'UCP à participer 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens avec les informateurs clés 	
<p>14. Dans quelle mesure les mécanismes de suivi ont-ils été efficaces pour mesurer et informer la performance du projet et des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du projet ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ateliers de capitalisation de leçons apprises organisées - Preuve de suivi des recommandations - Nombre d'évaluations conduites 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens avec les informateurs clés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport final - Rapports semestriels - Entretiens individuels
<p>15. Dans quelle mesure les données de suivi ont-elles été objectivement utilisées pour les actions de gestion et la prise de décision ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents indicateurs de suivi des activités, des résultats 		
<p>Innovation et Adaptabilité</p>			

16. Dans quelle mesure le programme s'est adapté aux difficultés et défis de mise en œuvre, en prenant en compte ;	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités du programme - Les objectifs du programme 	-Entretiens avec les informateurs clés	Enquête qualitative
Q17. Dans quelle mesure le projet a-t-il été en mesure d'apporter des approches innovantes de l'autonomisation économiques des femmes en RDC ?	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelles approches innovantes et leur contribution à l'autonomisation économique 	Entretiens avec les informateurs clés	Enquête qualitative
Efficienne	-		
Q18. Les ressources (financières, humaines, techniques, etc.) ont-elles été allouées et utilisées de manière la plus économe possible pour atteindre ses objectifs. Ont-elles suffisantes, disponibles pour atteindre les résultats dans le temps ? Les Ressources disponibles ont-ils été gérés rationnellement pour l'atteinte des résultats ?	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de gaps RH affectant la mise en œuvre - Opinions des employés de ONU Femmes qui estiment que les équipes sont suffisamment formées et compétentes sur leurs postes - Opinions des employés de ONU Femmes qu'il existe assez de ressources administratives et logistiques pour la mise en œuvre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens avec les informateurs clés 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition du projet - Rapport final - Rapports semestriels - Entretiens individuels
Q19. Le projet a-t-il permis d'améliorer l'efficacité de la gestion des ressources et quelle a été la relation entre l'augmentation/la diminution de l'efficacité et les résultats (potentiels) en matière d'environnement, d'économie et de bien-être ?	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents indicateurs de ressources - Les résultats environnementaux et économiques 	Entretiens avec les informateurs clés	Enquête qualitative
Q20. Les activités et les approches/stratégies ont-elles été efficaces par rapport à leur coût ?	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités du projet - Les stratégies du projet 	Entretiens avec les informateurs clés	Enquête qualitative
Impact	-		
21. Existe-t-il des effets/changements positifs ou négatifs, Attendus ou non attendus auxquels le projet a-t-il contribué (directement ou indirectement) ? Quels sont les changements au niveau provinciale et national ?	<ul style="list-style-type: none"> - Les indicateurs d'effets - Les indicateurs de changements au niveau provincial 	- Entretiens avec les informateurs clés	Enquête qualitative

22. Combien de personnes ont été touchées ? Qu'est-ce que le projet a réellement changé pour ces personnes ?	<ul style="list-style-type: none"> - La mesure en termes d'atteinte des valeurs cibles des indicateurs clés du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport final - Rapports semestriels
Durabilité			
23. Dans quelle mesure les résultats positifs du projet ont-ils ou vont-ils durer après que la fin du projet ? Les structures et/ou mécanismes mise en place(lesquels) vont-ils durer après la fin du projet ? Quel est le niveau d'appropriation des acquis du projet par les parties prenantes clés ? Continueront-ils à de faire preuve d'un engagement efficace ?	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'alliances communautaires pour l'entrepreneuriat des femmes (ACEF) créées - Nombre des points d'écoute créés - La mesure dans laquelle les ACEF et les points d'écoutes perçoivent leur participation et leur contribution pour la pérennisation des acquis 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Groupe de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition du projet - Rapport final - Rapports semestriels - Groupe de discussion
24. Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle permis de renforcer les capacités individuelles femmes entrepreneurs et institutionnelles des organisations féminines ou autres acteurs afin de garantir la durabilité des acquis du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> - La mesure dans laquelle l'UCP et ses partenaires perçoivent leur participation et leur contribution à pérenniser les acquis. 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens avec les informateurs clés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport final - Rapports semestriels - Entretiens individuels
25. Dans quelle mesure le projet a-t-il permis l'appropriation nationale des résultats obtenus, l'établissement de partenariats avec les parties prenantes concernées et le développement des capacités nationales afin d'assurer la durabilité des efforts et des bénéfices ?	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents résultats du projet - Les différents partenariats 	Entretiens avec les informateurs clés	Enquête qualitative
26. Dans quelle mesure la stratégie de sortie a-t-elle été bien planifiée et mise en œuvre avec succès ?	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes stratégies 	Entretiens avec le staff ONU Femmes	Enquête qualitative
Partenariat	-		
27. Dans quelle mesure l'approche de partenariat de ONU Femmes a-t-il permis aux parties prenantes d'atteindre les résultats attendus de manière efficacité et efficiente ?	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents partenariats - Les résultats du projet 	Entretiens avec les informateurs clés	Enquête qualitative

<p>28. Dans Quelle mesure le partenariat a-t-il permis à différents partenaires de s'appropriier les acquis du projet, particulier les partenaires étatiques. Quels sont les défis auxquels ONU Femmes et les partenaires ont-ils fait face ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents partenariats - Les défis du projet 	<p>Entretiens avec les informateurs clés</p>	<p>Enquête qualitative</p>
<p>Genre et Droits humains</p>	<p>-</p>		
<p>29. Dans quelle mesure les principes de l'approche des droits humains et égalité des sexes ont-elles été pris en compte lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ? Quelles sont les enseignements tirés, les bonnes pratiques ainsi que les innovations du projet qui soutiennent l'égalité de sexe et les droits humains.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les principes des droits humains et genre - Les différents enseignements tirés - Les bonnes pratiques et innovations 	<p>Entretiens avec les informateurs clés</p>	<p>Enquête qualitative</p>

9.2 : documents consultés

Documents de projet
<ul style="list-style-type: none">• Accord entre ONU Femmes et UCP-PADMPME• Draft_Rapport_démarrage_PADMPME• Prodoc PADMPME
Rapports des progrès
<ul style="list-style-type: none">• 2023_12_Rapport Final PADMPME_UNWN• 2023-10_RAPPORT FINAL_CAP_II_Final• 2808_Rapport semestriel_2023_PADMPME Final
Rapports interventions
<ul style="list-style-type: none">• 5-Rapport-provisoire_Enq-CAP-Comport-Sociocultu-RDC-V3-Rectifiée• Livrable 1 - Rapport de diagnostic du cadre légal• Livrable 2 complété - Argumentaire de plaidoyer• Livrable 3 - Rapport du diagnostic comportemental• Livrable 5 - Les outils de dissémination• Livrable 5 ter - Document explicatif des lois à disséminer (1)• Livrable 5 bis - Guide du disséminateur• 01-230828_Synthese_Etudes_PadmPME_final• 02-230829_Capitalisation_Pratiques_Padm• 03-230828_Note_Pérennisaion_PadmPME

9.3 : Plan de travail indicatif

Le chronogramme actualisé et planning de déroulement des activités de l'évaluation du projet est le suivant.

Activités	Livrables	Périodes (date de début-date de fin)	Responsables	Structures impliquées
1. Elaboration du rapport de démarrage				
Réunion de prise de contact pour harmonisation du chronogramme		15/03/2024	ONU Femmes	Consultant et ONU Femmes
Revue documentaire		15/03/2024 au 18/03/2024	Consultants	-
Entretiens avec les membres du comité de pilotage (chronogramme et <i>la matrice d'évaluation et de formalisation des rubriques</i>)		19/03/2024 au 21/03/2024	Consultants	Groupe de référence de l'évaluation, ONU Femmes
Rédaction de la note de cadrage de l'évaluation (y compris la matrice de l'évaluation, la méthodologie et outils de collecte des données) ;	Document disponible	22/03/2024	Consultants	-
Validation de la note de cadrage ;	Feedbacks et validation	29/03/2024	ONU Femmes	Consultants et ONU Femmes
Révision de la note de cadrage	Livrable 1 : Rapport de conception validé par le groupe de gestion (paiement 1ère tranche)	05/04/2024	Consultants	Consultants-
2. Mission sur le terrain				
Jour 1 : Goma	Jour 2 : Kinshasa	Jour 3 : Matadi	Jour 4 : Lubumbashi	
KII avec DFJ	KII avec le personnel de ONU Femmes	KII avec DFF	KII avec REPAFE	Consultants
FGD avec les membres de l'ACEF	KII avec UCP+ ANADEC	FGD avec les membres de l'ACEF	FGD avec les membres de l'ACEF	Consultants

Activités	Livrables	Périodes (date de début-date de fin)	Responsables	Structures impliquées
Transcription et synthèse des notes	KII avec AFEECO	Transcription et synthèse des données	Transcription et synthèse des données	Consultants
Transcription et synthèse des notes	KII avec GUCE et transcription des données	Transcription et synthèse des données	Transcription et synthèse des données	Consultants
3. Elaboration du rapport provisoire				
Analyse des données, et rédaction du rapport provisoire (draft 1) ;		05/05/2024 au 25/05/2024	Consultants	-
Soumission du draft1 au comité d'évaluation		26/05/2024	Consultants	-
Draft 1 révisé ;			Consultants	
Atelier de validation nationale du rapport provisoire de l'évaluation	Livrable 2 : Rapport provisoire validé par le groupe de gestion (paiement 2ème tranche)	31/05/2024	ONU Femmes	ONU Femmes, Consultants, Groupe de référence de l'évaluation
3. Prise en compte des commentaires et soumission du rapport final				
Intégration des commentaires			Consultants	-
Rédaction et soumission du rapport final et envoi du rapport final	<u>Livrable 3 : Rapport final de validé par le groupe de gestion (paiement 3ème tranche)</u>		Consultants	-

9. 4 : Guide de collecte des données

RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



Évaluation finale du projet « Réforme et dissémination des textes de lois en faveurs des femmes »

Guide : ONG locaux Partenaires de mise en œuvre

IDENTIFICATION
Province : _____
Commune : _____
Quartier _____
Nom de la Structure : _____
Nom du répondant : _____
Fonction du Répondant : _____
Numéro de Téléphone
Email :
Date de l'interview :/...../2024
Heure de démarrage :h.....mns

PRÉSENTATION ET CONSENTEMENT

Bonjour. Je m'appelle _____ Nous sommes ici aujourd'hui dans le cadre de l'évaluation des appuis de l'ONU Femmes en lien avec la réforme et dissémination des textes de lois en faveurs des femmes. Nous souhaiterions vous poser quelques questions à cet effet. Cette enquête prendra environ quelques minutes. Toutes les informations que vous nous donnerez resteront strictement confidentielles et ne seront pas partagées avec d'autres personnes. Cet entretien est volontaire. Avez-vous des questions à nous poser ? Sinon, pouvons-nous commencer l'entretien ?

1. Oui (Continuer)

2. Non (fin de l'entretien et passer au suivant)

1. Personnel de mise en œuvre et le responsable de suivi et évaluation

Pertinence

1. Au démarrage du projet, quels étaient les besoins et priorités des femmes en matière de création des Micro et Petites et Moyennes Entreprises des femmes ?

.....
.....

2. Le projet a-t-il pris en compte les préoccupations des femmes en matière de développement des entreprises ?

Si oui, lesquelles ?

Si non pourquoi ?.....

Avez-vous participé à l'élaboration du projet ?

Sur quels aspects avez-vous été consultés ?.....

Quels rôles avez-vous joué lors de la mise en œuvre du projet ?.....

3. Quelles sont les causes profondes des inégalités liées à la discrimination à l'égard des femmes auxquelles le projet a résolu ?.....

4. Actuellement, les besoins et les problèmes du départ des femmes sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du projet ou ont-ils connu une évolution ? Quels sont les problèmes majeurs abordé et/ou résolu par ce projet ?.....
.....

• Efficacité

Quels sont les principaux résultats atteints par le projet et les facteurs qui ont permis d'atteindre ces résultats.

5. Quelles sont les stratégies mises en place pour la réforme et la dissémination des textes de lois en faveur des femmes ?

Lesquelles ont été efficaces ? expliquez pourquoi certaines stratégies n'ont été efficaces s'il y a lieu, expliquer.....
.....

9. Des difficultés ont-elles entravées le bon déroulement des activités du projet ? Si Oui, lesquelles ?.....

10. Quelles sont les stratégies mise en place pour contourner ces difficultés ?.....

11. Dans quelle mesure ces stratégies ont été efficaces en ce qui concerne l'atteinte des résultats ?

12. Quels changements ont été observés à travers la dissémination des textes de lois favorables à l'entrepreneuriat féminin ?

13. Les stratégies à l'égard des femmes et au niveau de la dissémination des textes de lois favorables aux femmes sont telles efficaces pour l'atteinte des résultats ?

14. Décrivez-nous le changement apporté par la dissémination des textes de lois dans la communauté et chez le chef de la femme Congolaise ?.....
15. Décrivez-nous le changement comportemental observé vis-à-vis de la femme sur le plan communautaire ?.....
16. Comment appréciez-vous le mécanisme de coordination mis en place par le projet ?.....
17. Quelle a été la contribution de l'UCP dans le bon déroulement du projet ?.....
18. Combien des séances de réflexion ont été organisées pour le suivi d'avancement du projet ? avec quels participants ?.....
19. Dans quelle mesure les recommandations émises sont prises en compte pour améliorer la mise en œuvre du projet ? Quels résultats atteints ?.....
20. Le mécanisme de suivi a-t-il contribué à améliorer les résultats du projet ? de quelles façons ?.....
21. Quelles étaient les activités phares de suivi et évaluation du projet et leurs fréquences ? Un plan de suivi et évaluation avait-il été développé ?
22. Dans quelle mesure les résultats des activités planifiées dans le plan de suivi et évaluation du projet ont été utilisées d'une manière objective ? illustrez par des exemples.

Innovation et Adaptabilité

Quels sont les innovations apportées par le projet en dehors de ce qui a été planifiés.

Niveau d'implication des autorités dans la promotion des droits sociaux économiques des femmes.

23. Quels ont été les difficultés ou défis rencontrés ? Quelles solutions ont été apportées à ces défis ?
24. Dans quelle mesure le projet a-t-il été en mesure d'apporter des approches innovantes de l'autonomisation économiques des femmes en RDC ?

Efficiences

25. Les ressources (financières, humaines techniques, etc.) mises à la disposition de votre organisation par ONU Femmes dans le cadre du projet PADMPME ont-elles été allouées et utilisées de manière la plus économe possible pour atteindre les objectifs du projet ? Illustrer les réponses par les exemples.
26. Les ressources financières, humaines ou techniques mises à la disposition de votre organisation étaient-elles suffisantes pour permettre d'atteindre les résultats du projet ? Illustrer les réponses par des exemples.
27. Les ressources financières, humaines ou techniques mises à la disposition de votre organisation étaient-elles disponibles à temps ? si oui ou non, expliquez votre réponse.
28. Le personnel affecté au projet a été efficace pour atteindre les résultats du projet ? de quelles façons ?
29. A quel niveau les ressources logistiques et financières ont été suffisant pour atteindre les résultats du projet ?

30. Le projet a-t-il permis d'améliorer l'efficacité de la gestion des ressources et quelle a été la relation entre l'augmentation/la diminution de l'efficacité et les résultats (potentiels) en matière d'environnement, d'économie et de bien-être ?

31. Les activités et les approches/stratégies ont-elles été efficaces par rapport à leur coût ?

Impact

32. Existe-t-il des effets/changements positifs ou négatifs, Attendus ou non attendus auxquels le projet a-t-il contribué (directement ou indirectement) ? Quels sont les changements au niveau provinciale et national ?

33. Quels changements ont été observés au niveau de la femme ? illustrer les réponses par des exemples.

34. Comment appréciez-vous le niveau d'implication des autorités provinciales et nationales dans la promotion des droits sociaux et économiques des femmes ? illustrer les réponses par des exemples.

35. Quels changements inattendus ont été observés ?

Durabilité

36. Dans quelle mesure les résultats positifs du projet ont-ils ou vont-ils durer après que la fin du projet ? Les structures et/ou mécanismes mise en place (lesquels) vont-ils durer après la fin du projet ? Quel est le niveau d'appropriation des acquis du projet par les parties prenantes clés ? Continueront-ils à de faire preuve d'un engagement efficace ?.....

37. Quel est le niveau de d'engagement des alliances communautaires pour l'entrepreneuriat féminin dans la défense des droits sociaux des femmes et la création des Micro, petites et moyennes entreprises par les femmes ? Illustrer les réponses par des exemples.

38. Quel est le niveau d'engagement des **comités de plaidoyer** pour la réforme des textes de lois discriminatoires à l'égard des femmes ? Illustrer les réponses par des exemples.....

39. Quel est le niveau d'engagement des points d'écoutes installés dans les marchés et les radio club pour la défense des droits sociaux des femmes et la création des Micro, petites et moyennes entreprises par les femmes ? Illustrer les réponses par des exemples.

40. A quel niveau estimez-vous actuellement le pouvoir décisionnel de la femme entrepreneure congolaise vis-à-vis des pesanteurs culturelles négatives auxquelles elle fait face ?

41. Quel est votre niveau de satisfaction de l'implication de la femme dans la gestion et la prise des décisions au niveau institutionnel et organisationnel ?

42. Le projet a-t-il permis l'appropriation nationale des résultats obtenus, l'établissement de partenariats avec les parties prenantes concernées et le développement des capacités nationales afin d'assurer la durabilité des efforts et des bénéfices ?

43. La stratégie de sortie a-t-elle été bien planifiée et mise en œuvre avec succès ?

44. Les ACEF, les points d'écoutes, les club radio et les comités de plaidoyer disposent-ils les moyens nécessaires pour continuer le travail ?

Les enseignements tirés, les bonnes pratiques actuellement.

Partenariat

45. L'approche de partenariat de ONU Femmes a-t-il permis aux parties prenantes d'atteindre les résultats attendus de manière efficace et efficiente ?

46. Ce partenariat a-t-il permis à différents partenaires de s'approprier les acquis du projet, particulier les partenaires étatiques.

47. Quels sont les défis auxquels ONU Femmes et les partenaires ont-ils fait face ?

Genre et Droits humains

48. Les principes de l'approche des droits humains et égalité des sexes ont-elles été pris en compte lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ?

49. Quelles sont les enseignements tirés, les bonnes pratiques ainsi que les innovations du projet qui soutiennent l'égalité de sexe et les droits humains.

RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Évaluation finale du projet « Réforme et dissémination des textes de lois en faveurs des femmes »

Guide discussion de groupe : ACEF

IDENTIFICATION
Province : _____
Commune : _____
Quartier/ _____
Nom du marché :
Nom de la Structure : _____
Nombre des participants :
Femmes :
Hommes :
Date de l'interview :/...../2024
Heure de démarrage :h.....mns
Nom du point focal de l'association :
Numéro de téléphone
Email :

PRÉSENTATION ET CONSENTEMENT

Bonjour. Je m'appelle _____ Nous sommes ici aujourd'hui dans le cadre de l'évaluation des appuis de l'ONU Femmes en lien avec la réforme et dissémination des textes de lois en faveurs des femmes. Nous souhaiterions vous poser quelques questions à cet effet. Cette enquête prendra environ quelques minutes. Toutes les informations que vous nous donnerez resteront strictement confidentielles et ne seront pas partagées avec d'autres personnes. Cet entretien est volontaire. Avez-vous des questions à nous poser ? Sinon, pouvons-nous commencer l'entretien ?

1. Oui (Continuer)
2. Non (fin de l'entretien et passer au suivant)

Pertinence

1. Au démarrage du projet, quels étaient les besoins et priorités des femmes en matière de création des Micro et Petites et Moyennes Entreprises ?

.....

2. Le projet a-t-il pris en compte vos préoccupations en matière de développement des entreprises ?

Si oui, lesquelles ?

Si non pourquoi ?.....

Avez-vous participé à l'élaboration du projet ?

Sur quels aspects avez-vous été consultés ?.....

Quels rôles avez-vous joué lors de la mise en œuvre du projet ?

3. Quelles sont les causes profondes des inégalités liées à la discrimination à l'égard des femmes auxquelles le projet a résolu ?

4. Actuellement, les besoins et les problèmes des femmes du départ sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du projet ou ont-ils connu une évolution ?

5. En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et émergence d'autres besoins et priorités ?.....

• Efficacité

6. Quels sont les effets observés produits par le projet ? illustrer les réponses par des exemples.

7. Quelles sont les raisons de la réalisation ou de la non-réalisation des résultats du projet ? Le projet a-t-il produit des résultats imprévus, positifs ou négatifs ? Pour qui ? Quelles sont les bonnes pratiques et les obstacles ou insuffisances rencontrés ? Comment ont-ils été surmontés ?

8. Des difficultés ont-elles entravées le bon déroulement des activités du projet ? Si Oui, lequel ?.....

9. Dans quelle mesure les produits de changements de comportements ont-ils été conformes aux besoins réels des communautés ?.....

10. Décrivez-nous le changement apporté par la dissémination des textes de lois dans le chef de la femme Congolaise ?

11. Décrivez-nous le changement comportemental observé vis-à-vis de la femme sur le plan communautaire ?

Impact

12. Existe-t-il des effets/changements positifs ou négatifs, Attendus ou non attendus auxquels le projet a-t-il contribué (directement ou indirectement) ? Quels sont les changements au niveau provinciale et national ?

13. Quels changements ont été observés au niveau de la femme ? illustrer les réponses par des exemples.

14. Comment appréciez-vous le niveau d'implication des autorités provinciales et nationales dans la promotion des droits sociaux et économiques des femmes ? illustrer les réponses par des exemples.

15. Quels changements inattendus ont été observés ?

Durabilité

16. A quel niveau estimez-vous actuellement le pouvoir décisionnel de la femme entrepreneure congolaise vis-à-vis des pesanteurs culturelles négatives auxquelles elle fait face ?

17. Quel est votre niveau de satisfaction de l'implication de la femme dans la gestion et la prise des décisions au niveau institutionnel et organisationnel ?

Genre et Droits humains

18. Les principes de l'approche des droits humaines et égalité des sexes ont-elles été pris en compte lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ?

19. Quelles sont les enseignements tirés, les bonnes pratiques ainsi que les innovations du projet qui soutiennent l'égalité de sexe et les droits humains.

RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



Évaluation finale du projet « Réforme et dissémination des textes de lois en faveurs des femmes »

Guide : GOUVERNEMENT

IDENTIFICATION
Province : _____
Commune : _____
Quartier/ : _____
Nom de l'institution : _____
Nom du répondant :
Poste du répondant :
Numéro du téléphone :
Email :
Date de l'interview :/...../2024
Heure de démarrage :h.....mns

PRÉSENTATION ET CONSENTEMENT

Bonjour. Je m'appelle _____ Nous sommes ici aujourd'hui dans le cadre de l'évaluation des appuis de l'ONU Femmes en lien avec la réforme et dissémination des textes de lois en faveur des femmes. Nous souhaiterions vous poser quelques questions à cet effet. Cette enquête prendra environ quelques minutes. Toutes les informations que vous nous donnerez resteront strictement confidentielles et ne seront pas partagées avec d'autres personnes. Cet entretien est volontaire. Avez-vous des questions à nous poser ? Sinon, pouvons-nous commencer l'entretien ?

1. Oui (Continuer)
2. Non (fin de l'entretien et passer au suivant)

Pertinence

1. Au démarrage du projet, quels étaient les besoins et priorités des femmes en matière de création des Micro et Petites et Moyennes Entreprises ?

2. Le projet a-t-il pris en compte toutes les préoccupations des femmes en matière de développement des entreprises ?
.....

Si oui, lesquelles ?

Si non pourquoi ?

3. Dans quelle mesure les principaux partenaires (organisations féminines, structures étatiques et ministère sectoriel) ont-ils été impliqués dans le processus de conceptualisation de mise en œuvre et ainsi que toutes les phases de mise en œuvre du projet ?

Avez-vous participé à l'élaboration du projet ?

Sur quels aspects avez-vous été consultés ?

Quels rôles avez-vous joué lors de la mise en œuvre du projet ?

4. Quelles sont les causes profondes des inégalités liées à la discrimination à l'égard des femmes auxquelles le projet a résolu ?

5. Dans quelle mesure le projet a-t-il identifié les cibles les plus pertinentes dans le cadre de dissémination des textes dans lois et ainsi que contribuer à une grande autonomisation économique des femmes ?

6. Actuellement, les besoins et les problèmes des femmes du départ sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du projet ou ont-ils connu une évolution ?

7. En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et émergence d'autres besoins et priorités ?

Cohérence

8. Les interventions du projet sont-elles cohérentes avec les priorités nationales (PNSD) , de la Stratégie Nationale de Développement des Petites et Moyennes Entreprises.

• Efficacité

9. Quelles sont les stratégies mises en place pour la réforme et la dissémination des textes de lois en faveur des femmes ? quelles stratégies ont été efficaces ? expliquez pourquoi certaines stratégies n'ont été efficaces s'il y a lieu

10. Quels sont les principaux résultats atteints par le projet ?

11. Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont-ils été atteints, tant au niveau des effets que des produits ?

12. Quels sont les effets observés produits par le projet ? illustrer les réponses par des exemples.

13. Des difficultés ont-elles entravées le bon déroulement des activités du projet ? Si Oui, lequel ?

14. Quelles sont les stratégies mise en place pour contourner ces difficultés ?

15. Dans quelle mesure ces stratégies ont été efficaces en ce qui concerne l'atteinte des résultats ?

16. Dans quelle mesure pourriez-vous décrire le changement apporté à travers la dissémination des textes de lois favorables à l'entrepreneuriat féminin ?

17. Quelle a été l'efficacité des stratégies et approches sélectionnées pour atteindre les résultats du projet ?

18. Les stratégies à l'égard des femmes et au niveau de la dissémination des textes de lois favorables aux femmes ?

19. Dans quelle mesure les produits de changements de comportements ont-ils été conformes aux besoins réels des communautés ?

20. Décrivez-nous le changement apporté par la dissémination des textes de lois dans le chef de la femme Congolaise ?.....
21. Décrivez-nous le changement comportemental observé vis-à-vis de la femme sur le plan communautaire ?
22. Dans quelle mesure le projet était-il mise en œuvre de manière coordonnée avec les différents acteurs, y compris l'UCP ? De quelle manière la coordination a-t-il influencer positivement ou négativement la mise en œuvre du projet ?
23. Comment appréciez-vous le mécanisme de coordination mis en place par le projet
24. Quelle a été la contribution de l'UCP dans le bon déroulement du projet ?
25. Dans quelle mesure les mécanismes de suivi ont-ils été efficaces pour mesurer et informer la performance du projet et des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du projet ?
26. Dans quelle mesure les recommandations émises sont prises en compte pour améliorer la mise en œuvre du projet ? Quels résultats atteints ?
27. Le mécanisme de suivi a-t-il contribué à améliorer les résultats du projet ? de quelles façons ?

Innovation et Adaptabilité

28. Quels ont été les difficultés ou défis rencontrés ? Quelles solutions ont été apportées à ces défis ?
29. Dans quelle mesure le projet a-t-il était en mesure d'apporter des approches innovantes de l'autonomisation économiques des femmes en RDC ?

Efficiences

30. Le personnel affecté au projet a été efficace pour atteindre les résultats du projet ? de quelles façons ?
-
31. Le projet a-t-il permis d'améliorer l'efficacité de la gestion des ressources et quelle a été la relation entre l'augmentation/la diminution de l'efficacité et les résultats (potentiels) en matière d'environnement, d'économie et de bien-être ?

Impact

32. Existe-t-il des effets/changements positifs ou négatifs, Attendus ou non attendus auxquels le projet a-t-il contribuer (directement ou indirectement) ? Quels sont les changements au niveau provinciale et national ?
33. Quels changements ont été observés au niveau de la femme ? illustrer les réponses par des exemples.

34. Comment appréciez-vous le niveau d'implication des autorités provinciales et nationales dans la promotion des droits sociaux et économiques des femmes ? illustrer les réponses par des exemples.
.....

35. Quels changements inattendus ont été observés ?
.....

Durabilité

36. Dans quelle mesure les résultats positifs du projet ont-ils ou vont-ils durer après que la fin du projet ? Les structures et/ou mécanismes mise en place(lesquels) vont-ils durer après la fin du projet ? Quel est le niveau d'appropriation des acquis du projet par les parties prenantes clés ? Continueront-ils à de faire preuve d'un engagement efficace ?

37. Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle permis de renforcer les capacités individuelles femmes entrepreneurs et institutionnelles des organisations féminines ou autres acteurs afin de garantir la durabilité des acquis du projet ?

38. A quel niveau estimez-vous actuellement le pouvoir décisionnel de la femme entrepreneure congolaise vis-à-vis des pesanteurs culturelles négatives auxquelles elle fait face ?

39. Quel est votre niveau de satisfaction de l'implication de la femme dans la gestion et la prise des décisions au niveau institutionnel et organisationnel ?

40. Le projet a-t-il permis l'appropriation nationale des résultats obtenus, l'établissement de partenariats avec les parties prenantes concernées et le développement des capacités nationales afin d'assurer la durabilité des efforts et des bénéfices ?

41. Dans quelle mesure la stratégie de sortie a-t-elle été bien planifiée et mise en œuvre avec succès ?
.....

42. Les ACEF, les pointes d'écoutes, les club radio et les comités de plaidoyer disposent-ils les moyens nécessaires pour continuer le travail ?

Partenariat

43. L'approche de partenariat de ONU Femmes vous a-t-il permis d'atteindre les résultats attendus de manière efficacité et efficiente ?

44. Ce partenariat a-t-il permis à différents partenaires de s'approprier les acquis du projet, particulier les partenaires étatiques.

45. Quels sont les défis avez-vous fait face ?

Genre et Droits humains

46. Les principes de l'approche des droits humaines et égalité des sexes ont-elles été pris en compte lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ?

47. Quelles sont les enseignements tirés, les bonnes pratiques ainsi que les innovations du projet qui soutiennent l'égalité de sexe et les droits humains.
.....

RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



Évaluation finale du projet « Réforme et dissémination des textes de lois en faveurs des femmes »

Guide : Staff ONU Femmes RDC : Personnel de mise en œuvre+ Suivi et Evaluation + Finance

IDENTIFICATION
Province : _____
Commune : _____
Quartier : _____
Nom de l'organisation : : _____
Nom du répondant :
Fonction du répondant :
Numéro de Téléphone
Email :
Date de l'interview :/...../2024
Heure de démarrage :h.....mns

PRÉSENTATION ET CONSENTEMENT

Bonjour. Je m'appelle _____ Nous sommes ici aujourd'hui dans le cadre de l'évaluation des appuis de l'ONU Femmes en lien avec la réforme et dissémination des textes de lois en faveur des femmes. Nous souhaiterions vous poser quelques questions à cet effet. Cette enquête prendra environ quelques minutes. Toutes les informations que vous nous donnerez resteront strictement confidentielles et ne seront pas partagées avec d'autres personnes. Cet entretien est volontaire. Avez-vous des questions à nous poser ? Sinon, pouvons-nous commencer l'entretien ?

1. **Oui (Continuer)**
2. **Non (fin de l'entretien et passer au suivant)**

Pertinence

1. Dans quelle mesure les principaux partenaires (organisations féminines, structures étatiques et ministère sectoriel) ont-ils été impliqués dans le processus de conceptualisation de mise en œuvre et ainsi que toutes les phases de mise en œuvre du projet ?
2. Quelles sont les causes profondes des inégalités liées à la discrimination à l'égard des femmes auxquelles le projet a résolu ?
3. Comment le projet a-t-il identifié les cibles les plus pertinentes dans le cadre de dissémination des textes dans lois et ainsi que contribuer à une grande autonomisation économique des femmes ?

Cohérence

4. Le projet a-t-il créées des synergies entre les portefeuilles ou piliers d'ONU Femmes et le travail de l'équipe de pays des Nations unies en RDC ?

• **Efficacité**

5. Quelles sont les stratégies mises en place pour la réforme et la dissémination des textes de lois en faveur des femmes ? quelles stratégies ont été efficaces ? expliquez pourquoi certaines stratégies n'ont été efficaces s'il y a lieu
6. Quels sont les principaux résultats atteints par le projet ?
7. Quels sont les effets observés produits par le projet ? illustrer les réponses par des exemples.
8. Quelles sont les raisons de la réalisation ou de la non-réalisation des résultats du projet ? Le projet a-t-il produit des résultats imprévus, positifs ou négatifs ? Pour qui ? Quelles sont les bonnes pratiques et les obstacles ou insuffisances rencontrés ? Comment ont-ils été surmontés ?
9. Décrivez-nous le changement apporté par la dissémination des textes de lois dans le chef de la femme Congolaise ?
10. Décrivez-nous le changement comportemental observé vis-à-vis de la femme sur le plan communautaire ?
11. Comment appréciez-vous le mécanisme de coordination mis en place par le projet
12. Quelle a été la contribution de l'UCP dans le bon déroulement du projet ?
13. Dans quelle mesure les mécanismes de suivi ont-ils été efficaces pour mesurer et informer la performance du projet et des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du projet ?
14. Le mécanisme de suivi a-t-il contribué à améliorer les résultats du projet ? de quelles façons ?
15. Dans quelle mesure les données de suivi ont-elles été objectivement utilisées pour les actions de gestion et la prise de décision ?
16. Quelles étaient les activités phares de suivi et évaluation du projet et leurs fréquences ? Un plan de suivi et évaluation avait-il été développé ?
17. Dans quelle mesure les résultats des activités planifiées dans le plan de suivi et évaluation du projet ont été utilisés d'une manière objective ? illustrez par des exemples.

Innovation et Adaptabilité

18. Quels ont été les difficultés ou défis rencontrés ? Quelles solutions ont été apportées à ces défis ?
19. Le projet a-t-il été en mesure d'apporter des approches innovantes de l'autonomisation économiques des femmes en RDC ?

Efficiences

20. Les ressources (financières, humaines, techniques, etc.) ont-elles été allouées et utilisées de manière la plus économe possible pour atteindre ses objectifs. Ont-elles suffi, disponibles pour atteindre les résultats dans le temps ? Les Ressources disponibles ont-ils été gérés rationnellement pour l'atteinte des résultats ?
21. Le personnel affecté au projet a été efficace pour atteindre les résultats du projet ? de quelles façons ?

22. A quel niveau les ressources logistiques et financières ont été suffisant pour atteindre les résultats du projet ?

23. Le projet a-t-il permis d'améliorer l'efficacité de la gestion des ressources et quelle a été la relation entre l'augmentation/la diminution de l'efficacité et les résultats (potentiels) en matière d'environnement, d'économie et de bien-être ?

24. Les activités et les approches/stratégies ont-elles été efficaces par rapport à leur coût ?

Impact

25. Existe-t-il des effets/changements positifs ou négatifs, Attendus ou non attendus auxquels le projet a-t-il contribué (directement ou indirectement) ? Quels sont les changements au niveau provinciale et national ?

26. Quels changements ont été observés au niveau de la femme ? illustrer les réponses par des exemples.

27. Comment appréciez-vous le niveau d'implication des autorités provinciales et nationales dans la promotion des droits sociaux et économiques des femmes ? illustrer les réponses par des exemples.

28. Quels changements inattendus ont été observés ?

Durabilité

29. Les résultats positifs du projet ont-ils ou vont-ils durer après que la fin du projet ? Les structures et/ou mécanismes mise en place(lesquels) vont-ils durer après la fin du projet ? Quel est le niveau d'appropriation des acquis du projet par les parties prenantes clés ? Continueront-ils à de faire preuve d'un engagement efficace ?.....

30. L'intervention a-t-elle permis de renforcer les capacités individuelles femmes entrepreneurs et institutionnelles des organisations féminines ou autres acteurs afin de garantir la durabilité des acquis du projet ?

31. Le projet a-t-il permis l'appropriation nationale des résultats obtenus, l'établissement de partenariats avec les parties prenantes concernées et le développement des capacités nationales afin d'assurer la durabilité des efforts et des bénéfices ?

32. La stratégie de sortie a-t-elle été bien planifiée et mise en œuvre avec succès ?.....

33. Les ACEF, les pointes d'écoutes, les club radio et les comités de plaidoyer disposent-ils les moyens nécessaires pour continuer le travail ?

Partenariat

34. L'approche de partenariat de ONU Femmes a-t-il permis aux parties prenantes d'atteindre les résultats attendus de manière efficacité et efficiente ?

35. Ce partenariat a-t-il permis à différents partenaires de s'approprier les acquis du projet, particulier les partenaires étatiques.

36. Quels sont les défis auxquels ONU Femmes et les partenaires ont-ils fait face ?

Genre et Droits humains

37. Les principes de l'approche des droits humaines et égalité des sexes ont-elles été pris en compte lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ?

38. Quelles sont les enseignements tirés, les bonnes pratiques ainsi que les innovations du projet qui soutiennent l'égalité de sexe et les droits humains.....

9. 5 : Grille d'analyse FFOM

<p>Forces</p> <p>Les avantages du Padmpme</p> <ul style="list-style-type: none">- Le projet à lever les pesanteurs culturelles qui pesaient sur les femmes entrepreneures.- Les femmes entrepreneures connaissent les processus de formalisation de leurs activités économiques, la nomenclature des documents légaux à détenir par nature juridique de l'entreprise.- Les femmes entreprenantes (vendeuses des pains, braises) formalisent leurs activités économiques.	<p>Opportunités</p> <p>Quelles sont les tendances intéressantes à prendre en compte?</p> <ul style="list-style-type: none">- Les besoins relatifs au changement des comportements à l'égard des femmes entrepreneures restent d'actualité et omniprésents dans les quatre villes.- La volonté du gouvernement central de s'inscrire dans le processus d'inclusion du genre dans les institutions.- La sensibilisation des femmes entrepreneures à formaliser leurs activités économiques
--	--

<p>Qu'est-ce que le projet Padmpme a fait correctement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à la disposition des femmes entrepreneures les textes de lois favorisant leur autonomisation économique. - Coordination interne et externe efficace <p>Quelles sont les ressources appropriées que le Padmpme a utilisées?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de l'expertise des organisations féminines locales - Maitrise des domaines d'action <p>Quelles sont les forces que d' "autres" (partenaires, gouvernement, etc.) voient chez le Padmpme ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - La volonté d'accompagner les femmes entrepreneures et le changement des comportements à l'égard de la femme. 	
<p>Faiblesses</p> <p>Que doit-on améliorer ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - La redynamisation du système de suivi et évaluation - La stratégie de désengagement - La communication et la gestion des attentes des ACEF <p>Que devrait-on éviter ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le décaissement tardif auprès des partenaires de mise en œuvre - Démarrer les activités en retard 	<p>Menaces</p> <p>Quels sont les obstacles auxquels PAJURR a fait face ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problème de la mobilisation de l'Etat partenaires Padmpme pour consolider les acquis. -

9. 6 : Termes de référence



République Démocratique du Congo

Termes de Références

Recrutement d'un Consultant International pour l'évaluation Finale du projet de réforme et de dissémination des textes des lois en faveurs des femmes dans le cadre du programme PADMPME

0. INFORMATION CLES

Titre :	Evaluation Finale du Projet de réforme et de dissémination des textes des lois en faveurs des femmes dans le cadre du programme PADMPME
Type de Contrat :	C. International
Lieu d'affectation :	Kinshasa, RDC (mission sur le site, Goma, Matadi, Lubumbashi)
Durée du contrat :	45 jours de travail
Date de début provisoire :	01 juillet 2023
Date de de fin provisoire :	30 Aout 2023
Date limite de soumission :	25 juin 2023

I. CONTEXTE DU PROGRAMME

ONU Femmes est une entité des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, créée par l'assemblée générale en juillet 2010. Le mandat d'ONU Femmes est guidé par la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, l'Agenda 2030, les Objectifs de développement durable (ODD), les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, les recommandations et les résolutions de la Commission de la condition de la femme (CSW), ainsi que d'autres instruments, normes et résolutions applicables des Nations Unies.

La mise en œuvre du mandat de ONU Femmes est guidée par un plan stratégique global pour quatre ans (2022-2025) en vue de réaliser les objectifs de développement durable d'ici à l'échéance de 2030, ainsi que la note stratégique pays (RDC) 2020-2024 qui a été formulé en tenant compte des priorités du PNSD (Programme National Stratégique du Développement) et du cadre coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF). ONU Femmes privilégie des stratégies globales pour s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité et encourager des changements systémiques plus larges, notamment en appuyant :

- Le renforcement des cadres normatifs mondiaux, ainsi que la prise en compte des questions de genre dans les lois, politiques et institutions ;
- Le financement de la promotion de l'égalité des genres ;
- Les normes sociales positives, notamment par la mobilisation des hommes et des garçons ;
- L'accès équitable des femmes aux services, aux biens et aux ressources ;
- Les moyens d'expression et d'action et le leadership des femmes ;

- La production, l'analyse et l'utilisation de statistiques genrées, de données ventilées par sexe et de connaissances ;
- La coordination du système des Nations Unies en faveur de l'égalité des genres et de l'avancement des femmes.

Afin de réduire les impacts des facteurs contextuels, promouvoir l'accès des femmes aux activités économiques et plus particulièrement dans le secteur des MPME, ONU Femmes met en œuvre un projet de réforme et de dissémination des textes des lois en faveur des femmes dans le cadre du programme PADMPME, financé par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo. Ce projet étalé sur une période de 36 mois (Juin 2020 – Juillet 2023), vise à contribuer à la croissance des MPMEs et d'accroître les opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes dans les zones ciblées notamment Goma, Kinshasa, Matadi et Lubumbashi, en République Démocratique du Congo. Ce projet vise à contribuer à **l'autonomisation économique des femmes (WEE)** qui est l'une des principales priorités thématiques de la stratégie de ONU Femmes et de à l'agenda 2030 pour le développement durable (voir ODD 5).

II. DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le projet de réforme et de dissémination des textes des lois en faveur des femmes mise en œuvre par ONU Femmes en République Démocratique du Congo, vise à contribuer aux priorités du gouvernement de la République Démocratique du Congo dans le secteur des Petites et Moyennes Entreprises (PME). Le programme PADMPME constitue la première activité de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement des Petites et Moyennes Entreprises adoptée en 2016, et dont la coordination de la mise en œuvre est assuré par l'Unité de coordination nationale (UCP) créée par le Décret n°18/021 du 30 mai 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de Pilotage du Projet d'appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (PADMPME). Il est mis en œuvre dans le cadre du **Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises, « PADMPME »**, avec l'appui de la Banque mondiale dans le d'appuyer la croissance des MPMEs et d'accroître les opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes dans les zones ciblées de la RDC. Globalement le programme PADMPME trois composantes, à savoir :

Composante 1 : Soutien aux opportunités entrepreneuriales pour les jeunes et les femmes

1.1: Soutien aux femmes entrepreneurs

1.2: Subvention aux jeunes entreprises et assistance technique aux jeunes entrepreneurs

1.3: Amélioration de l'environnement des affaires

Composante 2 : Développement des PME

2.1. L'amélioration de la croissance et de la performance des PME

2.2. Développement des centres auxiliaires de PME

Composante 3 : Renforcement des capacités et gestion du projet

3.1: Renforcement des capacités des institutions publiques et privées appuyant les entrepreneurs et les MPME.

3.2: Mise en œuvre du projet

Le projet de réforme et de dissémination des textes des lois en faveur des femmes mise en œuvre par ONU Femmes en République Démocratique du Congo est aligné à la sous-composante 1.3 relative à l'amélioration de l'environnement des affaires. Il intervient dans les zones urbaines de Matadi, Lubumbashi, Goma et Kinshasa. Ce projet a pour point de départ la structure du secteur privé en RDC, qui est dominé par des micro et petites entreprises, pour la plupart informelles. Il vise à fournir une combinaison d'interventions qui soutiennent les opportunités de croissance pour les entreprises à fort potentiel, créent un pipeline d'une nouvelle génération de MPME et d'entrepreneurs, et soutiennent les mécanismes de résilience et d'adaptation pour une base plus large d'entreprises formelles et informelles qui contribuent à l'emploi et à la stabilité, en particulier parmi les populations défavorisées, y compris les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables.

Le projet s'articule autour de deux (2) résultats majeurs, à savoir :

- **Résultat 1** : Le cadre légal du climat des affaires en RDC qui s'aligne aux standards internationaux en matière d'égalité de genre est effectivement implémenté ;
- **Résultat 2** : Les normes sociales, les attitudes et les comportements en matière de genre changent au niveau de la communauté et des individus pour promouvoir les droits économiques et sociales des femmes et améliorer le climat des affaires pour les femmes entrepreneurs

En s'inspirant de son expérience en matière de planification, de programmation et de mise en œuvre de projets de promotion de l'égalité de genre, et des acquis de son travail avec les différents partenaires, ONU Femmes RDC avait subdivisé la mise en œuvre du projet en cinq phases :

- PHASE 1 – Conception et consultations (durée : 6 mois, de juin à novembre 2021) ;
- PHASE 2 – Le diagnostic des acteurs (durée : 4 mois, de septembre à décembre 2021) ;
- PHASE 3 – Pilotage des campagnes de dissémination (durée : 6 mois, de janvier à juin 2022) ;
- PHASE 4 – Campagnes de dissémination - mise à l'échelle (26 mois, de janvier 2021 à mars 2023) ;
- PHASE 5 – Analyse des résultats ;

Le budget total du projet de réforme et de dissémination des textes des lois en faveur des femmes est de **6 341 284.50 USD**,

III. BUT ET UTILISATION DE L'ÉVALUATION

L'évaluation finale du projet " *de réforme et de dissémination des textes des lois en faveurs des femmes dans le cadre du programme PADMPME* " sera menée en mettant l'accent sur les enseignements tirés tant du point de vue programmatique que du point de vue de la coordination. Les résultats de l'évaluation contribueront à une programmation efficace, en affinant les approches d'ONU Femmes en matière d'intégration de la dimension de genre dans l'élaboration des programmes et politiques ainsi qu'à la prise de décision des femmes en RDC. L'évaluation devra également constituer une contribution essentielle à la gestion des connaissances sur la programmation de ONU Femmes visant à faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la RDC. Les résultats de l'évaluation seront en outre utilisés pour engager les décideurs politiques et les autres parties prenantes aux niveaux local, national et régional dans des dialogues fondés sur des données probantes et pour plaider en faveur de stratégies tenant compte de la dimension de genre afin de promouvoir un développement économique inclusif, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes entrepreneurs.

L'évaluation devrait également fournir des recommandations spécifiques sur les domaines prioritaires qui devraient être pris en compte dans la prochaine phase des projets similaires, y compris les interventions qui nécessitent un soutien continu, les interventions réussies pour leur capitalisation, et les recommandations sur la priorisation des interventions visant à maximiser l'impact. Les recommandations fournies devraient aider à améliorer la gestion des projets de ONU Femmes et maximiser l'appropriation par les partenaires nationaux, y compris le gouvernement de la RDC.

IV. OBJECTIFS

Une évaluation finale du projet " *projet de réforme et de dissémination des textes des lois en faveurs des femmes* " sera menée en mettant l'accent sur les enseignements tirés tant du point de vue programmatique que du point de vue de la coordination. L'objectif principal de cette évaluation finale sera **d'apprécier de manière systématique la conception, la mise en œuvre, les résultats, les changements et l'impact du projet, et de tirer les leçons apprises et recommandations pertinentes** qui permettront à ONU Femmes et ses partenaires d'améliorer ses futures interventions et la programmation en matière d'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes en RDC. L'évaluation devra répondre à des questions **de la pertinence, de la cohérence, de l'efficacité, de l'efficience et de la durabilité du** projet de réforme et de dissémination des textes des lois en faveurs des femmes dans les zones ciblées, notamment Goma, Kinshasa, Matadi et Lubumbashi, en République Démocratique du Congo

Les résultats de l'évaluation contribueront à une programmation efficace, en affinant les approches d'ONU Femmes en matière d'intégration de l'égalité des sexes, en particulier les contributions de la dissémination des textes dans lois dans **l'autonomisation économique des femmes**. L'évaluation devrait également constituer une contribution essentielle à la gestion des connaissances sur la programmation visant à faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

De manière spécifique l'évaluation devra :

- Analyser la pertinence et la cohérence des objectifs, de la stratégie et de l'approche du programme au niveau provincial et national pour l'autonomisation économique des femmes par le biais de la réforme et la dissémination des textes des lois.
- Évaluer l'efficacité et l'impact potentiel mesurable de l'intervention du projet sur le groupe cible dans toutes les zones concernées par les interventions du projet.
- Évaluer l'efficacité organisationnelle et les mécanismes de coordination pour progresser vers la réalisation des résultats du projet.
- Évaluer la durabilité des résultats et de l'intervention dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le groupe cible
- Évaluer comment l'intervention et ses résultats se rapportent et contribuent à l'Agenda 2030 des Objectifs de développement durable, au plan stratégique global (2022-2025) et note stratégique pays (RDC) 2020-2024 de ONU Femmes , aux priorités du PNSD (Programme National Stratégique du Développement) et du cadre coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF), ainsi qu'à la Stratégie Nationale de Développement des Petites et Moyennes Entreprises.
- Examiner les hypothèses de la théorie du changement et identifier les contributions du Projet sur les changements observés ;
- Identifier les changements observés considérés comme importants par les différents acteurs (sans faire référence nécessairement aux indicateurs ou aux objectifs du projet), compris les changements positifs négatifs, prévus, non prévus auxquels le projet a contribué ;
- Identifier et documenter les leçons apprises, les bonnes pratiques et les innovations, les réussites et les défis dans le cadre du projet, afin d'informer le travail futur d'ONU Femmes dans les cadres de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes par la mise en œuvre du *projet de réforme et de dissémination des textes des lois en faveur des femmes*.
- Identifier les stratégies de reproduction et d'extension des meilleures pratiques identifiées au cours de la mise en œuvre du projet.
- Fournir des recommandations exploitables en ce qui concerne le travail d'ONU Femmes en matière d'égalité des sexes et autonomisation économique des femmes.

V. CRITERES ET QUESTIONS EVALUATIVES

L'évaluation comprendra les critères de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'efficience, Innovation et Adaptabilité, Impact et de durabilité (CAD de l'OCD. Les questions préliminaires de l'évaluation pour chacun des critères sont les suivantes :

Pertinence

- Dans quelle mesure la conception de l'intervention et ses résultats ont-ils été adaptés aux besoins et aux priorités des personnes ciblées ? Le choix des interventions était-il pertinent par rapport à la situation du groupe cible ?
- Dans quelle mesure les principaux partenaires (organisations féminines, structures étatiques et ministère sectoriel) ont-ils été impliqués dans le processus de conceptualisation de mise en œuvre et ainsi que toutes les phases de mise en œuvre du projet ?

- Dans quelle mesure le projet a-t-il joué un rôle de catalyseur en s'attaquant à certaines des causes profondes des inégalités liées à la discrimination à l'égard des femmes ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il identifié les cibles les plus pertinentes dans le cadre de dissémination des textes dans lois et ainsi que contribuer à une grande autonomisation économique des femmes ?
- Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du projet ou ont-ils connu une évolution ? En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et émergence d'autres besoins et priorités ?

Cohérence

- Dans quelle mesure l'intervention est-elle cohérente avec les stratégies de ONU Femmes de en matière d'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, des priorités nationales (PNSD) , du cadre coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF), Stratégie Nationale de Développement des Petites et Moyennes Entreprises ainsi qu'aux instruments internationaux des droits humains ratifiés par la RDC ;
- Dans quelle mesure le projet a-t-il créées des synergies entre les portefeuilles ou piliers d'ONU Femmes et le travail de l'équipe de pays des Nations unies en RDC ?

Efficacité

- Dans quelle mesure les stratégies de mise en œuvre et de partenariat ont-elles été les plus efficaces pour contribuer à l'atteinte des résultats ? Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ? Quelles sont les causes de la réalisation et de la non-réalisation des résultats escomptés ?
- Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont-ils été atteints, tant au niveau des effets que des produits ?
- Quelles sont les raisons de la réalisation ou de la non-réalisation des résultats du projet ? Le projet a-t-il produit des résultats imprévus, positifs ou négatifs ? Pour qui ? Quelles sont les bonnes pratiques et les obstacles ou insuffisances rencontrés ? Comment ont-ils été surmontés ?
- Quelle a été l'efficacité des stratégies et approches sélectionnées pour atteindre les résultats du projet ?
- Dans quelle mesure les produits de changements de comportements ont-ils été conformes aux besoins réels des communautés ?
- Dans quelle mesure le projet était-il mise en œuvre de manière coordonnée avec les différents acteurs, y compris l'UCP ? De quelle manière la coordination a-t-il influencer positivement ou négativement la mise en œuvre du projet ?
- Dans quelle mesure les mécanismes de suivi ont-ils été efficaces pour mesurer et informer la performance du projet et des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du projet ?
- Dans quelle mesure les données de suivi ont-elles été objectivement utilisées pour les actions de gestion et la prise de décision ?

Innovation et Adaptabilité

- Dans quelle mesure le programme s'est adapté aux difficultés et défis de mise en œuvre, en prenant en compte ;
- Dans quelle mesure le projet a-t-il été en mesure d'apporter des approches innovantes de l'autonomisation économiques des femmes en RDC ?

Efficiences

- Les ressources (financières, humaines, techniques, etc.) ont-elles été allouées et utilisées de manière la plus économe possible pour atteindre ses objectifs. Ont-elles suffi, disponibles pour atteindre les résultats dans le temps ? Les Ressources disponibles ont-ils été gérés rationnellement pour l'atteinte des résultats ?
- Le projet a-t-il permis d'améliorer l'efficacité de la gestion des ressources et quelle a été la relation entre l'augmentation/la diminution de l'efficacité et les résultats (potentiels) en matière d'environnement, d'économie et de bien-être ?
- Les activités et les approches/stratégies ont-elles été efficaces par rapport à leur coût ?

Impact

- Existe-t-il des effets/changements positifs ou négatifs, Attendus ou non attendus auxquels le projet a-t-il contribué (directement ou indirectement) ? Quels sont les changements au niveau provinciale et national ?
- Combien de personnes ont été touchées ? Qu'est-ce que le projet a réellement changé pour ces personnes ?

Durabilité

- Dans quelle mesure les résultats positifs du projet ont-ils ou vont-ils durer après que la fin du projet ? Les structures et/ou mécanismes mis en place (lesquels) vont-ils durer après la fin du projet ? Quel est le niveau d'appropriation des acquis du projet par les parties prenantes clés ? Continueront-ils à faire preuve d'un engagement efficace ?
- Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle permis de renforcer les capacités individuelles femmes entrepreneurs et institutionnelles des organisations féminines ou autres acteurs afin de garantir la durabilité des acquis du projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il permis l'appropriation nationale des résultats obtenus, l'établissement de partenariats avec les parties prenantes concernées et le développement des capacités nationales afin d'assurer la durabilité des efforts et des bénéfices ?
- Dans quelle mesure la stratégie de sortie a-t-elle été bien planifiée et mise en œuvre avec succès ?

Cette évaluation fournira en outre des réponses aux questions de partenariat, de genre et Droits humains notamment :

Partenariat

- Dans quelle mesure l'approche de partenariat de ONU Femmes a-t-il permis aux parties prenantes d'atteindre les résultats attendus de manière efficace et efficiente ?

- Dans Quelle mesure le partenariat a-t-il permis à différents partenaires de s'appropriier les acquis du projet, particulier les partenaires étatiques. Quels sont les défis auxquels ONU Femmes et les partenaires ont-ils fait face ?

Genre et Droits humains

- Dans quelle mesure les principes de l'approche des droits humains et égalité des sexes ont-elles été pris en compte lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ? Quelles sont les enseignements tirés, les bonnes pratiques ainsi que les innovations du projet qui soutiennent l'égalité de sexe et les droits humains.

Cette évaluation fournira en outre des réponses aux questions évoquées, les informations sur l'imputabilité des résultats obtenus à l'action de l'ONUFEMMES, la redevabilité et l'appropriation des actions par bénéficiaires, la couverture du projet (cible et zone géographique) ... L'évaluation permettra d'identifier les points saillants et enjeux observés pendant le parcours du projet, y compris de son système suivi et évaluation

VI. CHAMP D'APPLICATION DE L'ÉVALUATION

L'équipe de l'évaluation se penchera sur les aspects ci-après liés à la conception la mise en œuvre et le suivi du projet, en particulier sur la stratégie de mise en œuvre, le Suivi, Reportage, la gestion adaptative du projet ainsi qu'au degré d'atteintes des résultats.

Moment de l'Évaluation :

Le projet " projet de réforme et de dissémination des textes des lois en faveur des femmes " est mis en œuvre sur une période de plus au moins 3 ans (soit du 11 Mars 2021 au 31 Juillet 2023). Par conséquent, l'évaluation finale couvrira toutes les zones couvertes par le projet, notamment la Ville de Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Matadi. Cette évaluation finale sera conduite à partir de juin et Aout 2023 (soit à deux mois avant la fin du projet), durant 55 jours ouvrables (entre le 15 juin – 30 Aout 2023).

Champ thématique

Le projet " projet de réforme et de dissémination des textes des lois en faveur des femmes " est aligné au pilier de l'autonomisation économique des femmes (WEE) de la note stratégique 2020 – 2024 de ONU Femmes RDC. L'évaluation devra assurer que les résultats de l'évaluation ressortent les contributions du projet sur le progrès de la stratégie pays, y compris du cadre de coopération (UNDCF).

Limites de l'évaluation

Certaines activités sont en cours de mise en œuvre, et devront s'achever en plein processus d'Évaluation. Par conséquent, l'équipe d'évaluation devra assurer que des leçons apprises sont tirées, et que les résultats vers le progrès soient documentés durant cette évaluation, y compris les résultats nécessitent une longue durée après le projet ;

VII. METHODES

1. Participation des parties prenantes :

L'évaluation sera un processus transparent et participatif impliquant le personnel concerné d'ONU Femmes, et d'autres parties prenantes impliqués dans la mise en œuvre du projet. Elle sera basée sur *la politique d'évaluation révisée d'ONU-Femmes*¹ et *Code de conduite éthique de l'UNEG*². La méthodologie de l'évaluation sera proposée par le consultant dans sa proposition technique, elle devra être validée ONU Femmes avant le début de l'Évaluation. Elle suivra une approche basée sur la théorie de changement et utilisera des méthodes mixtes comprenant des méthodes de collecte de données quantitatives, qualitatives. Les méthodes proposées devront sans s'y limiter, les éléments suivants :

- (1). Un Examen documentaire des documents pertinents tels que les documents de projet, les rapports d'avancement, les dossiers financiers, les comptes rendus de réunions et les rapports de suivi, ainsi que les données secondaires ou les études relatives au contexte et à la situation du pays.
- (2). Entretiens semi-structurés, discussions de groupe, enquêtes avec les bénéficiaires directs et indirects, les partenaires de mise en œuvre, les donateurs et les autres parties prenantes.
- (3). Visites et observations sur le terrain si nécessaires.

Les données provenant de différentes sources de recherche seront triangulées afin d'accroître leur validité. L'évaluation sera également éclairée par l'évaluation du portefeuille national de la note stratégique du bureau national d'ONU Femmes RDC. L'approche et la méthodologie proposées seront considérées comme des lignes directrices flexibles plutôt que comme des exigences définitives, et les évaluateurs auront l'occasion d'apporter leurs contributions et de proposer des changements dans la conception de l'évaluation.

Le processus d'évaluation comporte cinq phases :

- (1). Préparation : Collecte et analyse des données du programme, conceptualisation de l'approche d'évaluation, consultations internes sur l'approche, préparation des termes de référence, établissement du groupe de gestion de l'évaluation (EMG) et du groupe de référence de l'évaluation (ERG), cartographie des parties prenantes et sélection de l'équipe d'évaluation.
- (2). Démarrage : consultations entre l'équipe d'évaluation et le GEM, examen du portefeuille de programmes, finalisation de la cartographie des parties prenantes, réunions de démarrage avec le GEM, examen des logiques de résultats, analyse des informations pertinentes pour l'initiative, finalisation de la méthodologie d'évaluation et préparation et validation du rapport de démarrage.
- (3). Collecte et analyse des données : recherche documentaire approfondie, examen approfondi des documents du projet et des cadres de suivi, entretiens en ligne si nécessaire, enquête(s) auprès du personnel et des partenaires, et visites sur le terrain.

¹ <https://undocs.org/fr/UNW/2020/5/Rev.1>

² <http://www.unevaluation.org/document/download/130>

- (4). Phase d'analyse et de synthèse : analyse des données et interprétation des résultats, rédaction et validation d'un rapport d'évaluation et d'autres produits de communication.
- (5). Diffusion et suivi : une fois l'évaluation terminée, ONU Femmes est responsable de l'élaboration d'une réponse de la direction, de la publication du rapport d'évaluation, du téléchargement du rapport publié sur le site web de GATE et de la diffusion des résultats de l'évaluation.

2. Calendrier de l'Evaluation

L'évaluation proprement dite sera menée entre en juin - Aout 2023. Le calendrier final du processus détaillé sera développé par consultant. Le calendrier préliminaire du processus est détaillé dans le tableau ci-dessous

Etape	Nombre de jrs
Phase de Démarrage Examen initial de la documentation de base ; Réunion de démarrage avec l'EMG et l'ERG ; Rapport de démarrage	5 jrs
Phase de collecte des données Examen des documents, entretiens (en ligne) ; mission sur le terrain ; entretiens avec les parties prenantes	30 jrs
Phase d'analyse et de rapport Rédaction et présentation d'un rapport préliminaire les résultats (y compris un cycle de révision) ; Préparation et soumission d'un rapport (y compris deux séries d'entretiens) ; Examen et présentation du rapport final ; communication des résultats	10 jrs

L'Evaluation sera conduite par un consultant International et un consultant national. Le consultant International assurera le lead de l'Evaluation ainsi que de la qualité des livrables attendus. La proposition technique du consultant International devra clarifier de quelle manière chaque étape sera réalisé conjointement avec le consultant national et/ou autre une équipe si nécessaire. La proposition financière devra prendre en compte tous couts nécessaires de l'évaluation.

3. Livrables attendus

Les consultants travailleront en étroite collaboration afin de fournir les livrables ci-après :

N°	Livrables	% paiement correspondant
1	Un rapport initial : L'équipe d'évaluation présentera une note méthodologique affinée/détaillé de l'évaluation, y compris les outils de collectes des données. Ce rapport comprendra une	30%

	matrice d'évaluation et un plan de travail détaillé de l'évaluation. Un premier projet de rapport sera communiqué au groupe de gestion de l'évaluation et, sur la base des commentaires reçus, l'équipe d'évaluation révisera le rapport initial.	
2	Présentation des résultats préliminaires (MS Power point) : Une présentation PowerPoint détaillant les nouveaux résultats de l'évaluation sera partagée au groupe de gestion de l'évaluation pour commentaires après la collecte des données. La présentation révisée sera transmise au groupe de référence pour commentaires et validation. L'équipe d'évaluation intégrera les commentaires reçus dans avant de partager la version finale de la présentation.	40%
3	Un draft de rapport d'évaluation : Un premier draft de rapport sera communiqué au groupe de gestion de l'évaluation pour un premier retour d'information. Le deuxième draft de rapport intégrera les commentaires du groupe de gestion de l'évaluation et sera partagé avec le groupe de référence de l'évaluation afin d'identifier les erreurs factuelles, les erreurs d'omission et/ou les interprétations erronées des informations. Le troisième draft de rapport intégrera ces commentaires et sera ensuite partagé avec le groupe de référence pour validation finale.	
4	Le rapport d'évaluation final : La structure du rapport sera définie dans le rapport initial. Toutefois, notons que le corps principal du rapport d'évaluation final, devra inclure les éléments suivants : Un résumé concis, la méthodologie utilisée, les résultats clés de l'évaluation (basés sur la ToC, les résultats attendus du projet, les questions évaluatives...), les leçons apprises ainsi que les recommandations. Le consultant devra fournir une copie du résumé de l'Evaluation traduite en anglais. Le rapport d'évaluation sera réputé final lorsqu'il aura pris en compte tous les commentaires reçus du Groupe de Gestion et du Comité Technique.	30%

Communication des résultats l'évaluation

La présentation sera faite en présentiel ou en ligne. Elle sera faite à toutes les parties prenantes de la mise en œuvre du projet, y compris l'UCP. Elle faite sera sur PowerPoint et basé principalement sur les principaux résultats, les leçons apprises et les recommandations de l'évaluation.

X. COMPETENCES & EXPERIENCE

Qualifications :

- Avoir au moins un master en sciences sociales, en Suivi & Evaluations des projets, ou autres disciplines connexes ;

Expérience :

- Avoir au moins 7 ans d'expérience pertinente dans la conduite d'évaluations de stratégies, de politiques et/ou de programmes et projets de développement, expérience dans la conduite des évaluations sensibles au genre est un atout ;
- Expérience avérée de la conception et direction ou de la participation à des évaluations tenant compte de l'égalité entre les hommes et les femmes et fondées sur les droits de l'homme, en utilisant des approches et des méthodologies participatives ;
- Capacité à produire des rapports analytiques bien rédigés (fournir des liens vers des évaluations et des rapports analytiques antérieurs) ;
- Avoir conduit plusieurs évaluations en RDC, et particulier avec les projets ciblant les femmes entrepreneurs ;
- Expérience du système des Nations Unies sera un atout.

Langue :

- Maîtrise du Français écrit et parlé.
- La connaissance d'une autre langue du système de Nations Unies sera un atout.

X. CODE DE CONDUITE ETHIQUE

ONU Femmes et les autres agences des Nations Unies ont élaboré des principes directeurs stricts sur l'éthique et le comportement des évaluateurs.

Ces codes de conduite font intégralement partie du contrat avec le consultant. Quelques exemples de comportement éthique dans la pratique :

- Le respect de la dignité et de la diversité ;
- Le droit à l'autodétermination ;
- Une représentation équitable ;
- Le respect des codes déontologiques relatifs aux groupes vulnérables (par exemple, l'éthique de la recherche impliquant des jeunes enfants ou des groupes vulnérables) ;
- La Réparation ;
- La confidentialité ;
- Eviter d'infliger des dommages.

Valeurs fondamentales

- Respect de la diversité ;
- Intégrité ;
- Professionnalisme.

Compétences de base

- Sensibilisation aux questions de genre ;
- Responsabilité ;
- Résolution créative de problèmes ;

- Communication efficace ;
- Collaboration inclusive ;
- Engagement des parties prenantes ;
- Montrer l'exemple

Compétences fonctionnelles

- Excellentes compétences en matière de facilitation et de communication ;
- Excellentes compétences en matière d'évaluation ;
- Bonne compréhension et pratique du développement des capacités ;
- Bonne compréhension des problèmes sous-jacents liés à l'entrepreneuriat féminin en RDC ;
- Excellente connaissance du genre, des droits de la femme et des principes humanitaires ;
- Bonne compréhension du contexte de la RDC

XI. ANNEXES

Références

Evaluation Policy of the United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women (UNW/2012/8): www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=UNW/2012/12&Lang=E

How to Manage Gender Responsive Evaluation. Evaluation Handbook: www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2015/4/un-women-evaluation-handbook-how-to-manage-gender-responsive-evaluation

UN Women Global Evaluation Reports Assessment and Analysis System (GERAAS):

www.unwomen.org/~media/headquarters/attachments/sections/about%20us/evaluation/evaluation-geraasmethodology-en.pdf

Standards for Evaluation in the UN System: www.uneval.org/document/detail/22

Norms for Evaluation in the UN System: www.uneval.org/document/detail/21

Integrating Human Rights and Gender Equality in Evaluation – towards UNEG Guidance:

www.uneval.org/document/detail/980

UNEG Guidance Integrating Human Rights and Gender into Evaluation:

www.uneval.org/document/detail/1616

UN SWAP Evaluation Performance Indicator: www.uneval.org/document/detail/1452

UNEG Quality Checklist for Evaluation Reports: www.uneval.org/document/detail/607

UNEG Ethical Guidelines: www.unevaluation.org/document/detail/102

UNEG Code of Conduct for Evaluation in the UN: www.unevaluation.org/document/detail/100

Joint Evaluation of Joint Gender Programmes:

<http://gate.unwomen.org/Evaluation/Details?evaluationId=4603>

9.7 : Cadre des résultats

RÉSULTATS	PRODUITS	INDICATEURS	LIVRABLES	PHASE
Résultat 1 : Le cadre légal du climat des affaires, qui s'aligne aux standards internationaux en matière d'égalité de genre, est effectivement implémenté		Indicateur 1a : Nombre de lois portant sur le climat des affaires reformés et sensibles au genre Niveau de référence : TBD Cible: TBD	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel • Rapport mi-terme • Rapport final 	
		Indicateur 1b : Nombre de nouveaux lois, décrets et mesures d'application sur le climat des affaires sensibles au genre adoptés Niveau de référence : 0 Cible: TBD		
		Indicateur 1c : % d'amélioration de l'indice femmes, entreprise et droits en 2023 Niveau de référence : 0 Cible : 25%		
		Indicateur 1d : % d'augmentation des		

		<p>nouvelles PME dirigées par des femmes</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible: TBD</p>		
	<p>Produit 1.1 : Les dispositions légales en faveur des femmes contenues dans la législation qui nécessitent des mesures d'application, les vides juridiques qui nécessitent des avants projets de lois, les bonnes pratiques sont identifiées</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une équipe d'experts pour la conception et l'organisation des consultations autour des dispositions légales • Organiser des ateliers de consultations avec les parties prenantes (4 ateliers provinciaux) • Élaborer un diagnostic des contraintes légales affectant les femmes en termes de participation égalitaire à la vie active 	<p>Indicateur 1.1.1 : nombre de lois et règlements de nature discriminatoire identifiés</p> <p>Niveau de référence : TBD Cible : TBD</p> <p>Indicateur 1.1.2 : nombre de lois et règlements promouvant les droits économiques et sociaux des femmes identifiées</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 5</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un rapport provisoire sur l'inventaire et le diagnostic du cadre juridique applicable aux femmes ainsi que les propositions de réformes à entreprendre ; 	<p>1 – Conception et consultations</p>

	<p>Produit 1.2 : Les informations susceptibles de contribuer à la rédaction des lois et décrets sont proposées pour améliorer les cadres juridiques existants afin d'éliminer les dispositions discriminatoires ou combler le vide juridique.</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'intégration effective du genre dans la loi d'orientation sur les PME et la législation et réglementation sectorielles propres aux PME - Organiser un atelier d'harmonisation avec les autres firmes pour l'intégration des informations genre à prendre en compte dans les projets de textes et mesures d'applications issues du diagnostic dans la note de synthèse - Appuyer une coalition de la société civile (consortium des ONGs) pour la réforme législative 	<p>Indicateur 1.2.1 : nombre d'organisations de la société civile ayant contribué à la rédaction des avant-projets de lois/règlements</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 20</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un rapport contenant des informations susceptibles d'alimenter les avant-projets et mesures d'applications de lois (décrets, arrêtés ou règlements...) dont l'adoption pourrait s'avérer nécessaire pour la mise en œuvre des réformes retenues et les mécanismes de plaidoyer ; • Un inventaire des dispositions légales et réglementaires à disséminer en faveur des femmes • Une liste exhaustive des principaux intervenants et parties prenantes. 	<p>1 – Conception et consultations</p>
--	---	--	--	--

	<p>et la redevabilité</p>			
	<p>Produit 1.3 : Un plaidoyer efficace est mené pour l'amendement des lois, décrets, arrêtés ou règlements discriminatoires et pour la mise en œuvre des dispositions légales promouvant l'égalité de sexes.</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités de l'UPC et ses partenaires pour intégrer le genre dans toutes les axes d'interventions - Renforcer les capacités des acteurs institutionnels et de 	<p>Indicateur 1.3.1 : % des membres de l'UCP et ses partenaires formés déclarant intégrer le genre dans leurs interventions Niveau de référence : TBD Cible : 75%</p> <p>Indicateur 1.3.2 : Nombre d'acteurs formés sur les techniques de plaidoyer pour la réforme du cadre juridique Niveau de référence : 0 Cible : 480</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les rapports périodiques (mensuel, trimestriel, semestriel et annuel) conformément aux prescriptions du manuel d'exécution • Le rapport de transfert de responsabilités à l'UCP et à d'autres partenaires locaux pour pérenniser les résultats <p><u>Sous-livrables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Modules de formation sur l'intégration du genre dans le PADMPME ciblant l'UCP • Modules de formation sur 	<p>PHASE 4 – Campagnes de dissémination - mise à l'échelle</p>

	<p>la société civile (femmes juristes) aux niveaux national, régional et local pour garantir leur capacité à porter et à défendre les réformes législatives en lien avec les droits des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire et disséminer un argumentaire de plaidoyer - Organiser une campagne de lobbying : dîners parlementaires pour informer et sensibiliser les députés et avec les acteurs gouvernementaux nationaux et 	<p>Indicateur 1.3.3 : Nombre d'actions de plaidoyer menées Niveau de référence : 0 Cible : 16</p>	<p><i>les techniques de plaidoyer ciblant les acteurs institutionnels (en particulier les femmes juristes) et les membres de la société civile</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Rapports d'activités de formation</i> • <i>Les notes d'argumentaires de plaidoyer sur l'amendement des lois, décrets, arrêtés ou règlements discriminatoires et pour la mise en œuvre des</i> 	
	<p>locaux sur les enjeux de l'actualisation des cadres juridiques national et local</p>		<p><i>dispositions légales promouvant l'égalité de sexes</i></p>	
	<p>Produit 1.4 : Le processus d'amélioration du cadre juridique en lien avec les droits des femmes est approprié par les entités gouvernementales et les données y relatives sont disponibles.</p> <p>Liste des activités relevant</p>	<p>Indicateur 1.4.1 : Nombre de fonctionnaires formés sur la gestion de BDD Niveau de référence : 0 Cible : 40</p> <p>Indicateur 1.4.2 :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les rapports périodiques (mensuel, trimestriel, semestriel et annuel) conformément aux prescriptions du manuel d'exécution • Le rapport de transfert de responsabilités à 	<p>PHASE 4 – Campagnes de dissémination - mise à l'échelle</p>

	<p>duproduit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités de toutes les parties prenantes, en particulier des divisions provinciales des petites et moyennes entreprises, l'INS et du genre, dans les efforts de collecte de données - Appuyer l'organisation des réunions des groupes thématiques de genre en rapport avec les différents résultats du projet dans les 4 provinces - Mettre en place d'un système/une base de données unifié pour les 4 Provinces d'intervention pour la centralisation, l'analyse et la diffusion de données 	<p>Nombre de Niveau de référence : Cible :</p> <p>Indicateur 1.4.3 : Nombre d'annuaires genre sur l'environnement des affaires produits</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 3</p>	<p>l'UCP et à d'autres partenaires locaux pour pérenniser les résultats</p> <p><u>Sous livrables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Logiciel/application de base de données genre sur le PME mis à jour sur base trimestrielle • Annuaires genre sur l'environnement des affaires 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer l'INS pour l'analyse et diffusion de données statistiques sensible au genre sur l'emploi et l'entrepreneuriat 			

<p>Résultat 2: Les normes sociales, les attitudes et les comportements en matière de genre changent au niveau de la communauté et des individus pour promouvoir les droits économiques et sociales des femmes et améliorer le climat des affaires pour les femmes entrepreneurs</p>		<p>Indicateur 2.a : Nombre de personnes informés par la campagne de dissémination (directement)</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 40.000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel • Rapport mi-terme • Rapport final 	
		<p>Indicateur 2.b : % de personnes atteintes déclarant mieux comprendre les avantages du nouveau code de la famille en RDC</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible: 70%</p>		
		<p>Indicateur 2.c : Nombre de femmes entrepreneurs qui ont utilisé le nouveau Code de la famille à des fins commerciales (par exemple : ouvert un compte bancaire, reçu une licence)</p>		

		d'exploitation, enregistré une entreprise, etc.)		
		Niveau de référence : 0 Cible: 50%		
	Produit 2.1 : Les conceptions, attitudes et pratiques qui entravent l'accès équitable des femmes aux opportunités économiques en termes d'emploi et d'entrepreneuriat sont identifiées.	Indicateur 2.1.1 : Nombre de personnes (hommes, femmes) ayant participé au diagnostic comportemental Niveau de référence	<ul style="list-style-type: none"> • Un rapport de diagnostic comportemental incluant la cartographie des parties prenantes et 	2- Le diagnostic des acteurs

	<p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recruter un cabinet des consultants pour la réalisation d'un diagnostic comportemental des acteurs pour définir les contraintes et les opportunités à la mise en œuvre et à l'appropriation du nouveau Code de la famille en RDC - Enquête CAP - Organiser une collecte des données complémentaires (revue documentaire et entrevues) pour l'élaboration de la cartographie des acteurs - Organisation des ateliers pour élaborer la cartographie du parcours des femmes entrepreneures 	: OCible : TBD	<p>leurs profils psychométriques et groupes cibles ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une cartographie de parcours des femmes entrepreneures ; • Un rapport de validation de la notesynthèse. 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un atelier national de validation l'enquête CAP, de la cartographie des femmes entrepreneures et de la note synthèse 			

	<p>Produit 2.2 : Les pilotes de campagne de dissémination et sensibilisation sont conçus et lancés en tenant compte des particularités provinciales et des groupes cibles</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des ateliers de conception des pilotes pour la production des supports de sensibilisation (affiche, dépliants, pancartes, planche, spots, chansons, bandes dessinées, etc.) Produire les supports de sensibilisation (affiche, dépliants, pancartes, planche, spots, chansons, bandes dessinées, etc.) - Mise en œuvre des pilotes afin de tester l'efficacité des outils potentiels de dissémination : radio, télé, SMS, journaux, affiches, bandes dessinées, théâtre, chansons 	<p>Indicateur 2.2.1 : Nombre d'OSC ayant pris part aux ateliers d'identification des messages clés de dissémination Niveau de référence : 0 Cible : 60</p> <p>Indicateur 2.2.2 : Nombre de supports de dissémination élaborés Niveau de référence : 0 Cible : 10</p> <p>Indicateur 2.2.3 : Nombre d'analyses rapides de pilotes réalisées Niveau de référence : 0 Cible : 4</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La stratégie de communication intégrée incluant les mécanismes de suivi et d'évaluation ; • Le rapport sur la production des outils de diffusion ; • Le plan de mise en œuvre pour les projets pilotes de marketing social et de dissémination des textes de lois dans les zones ciblées par le projet, • Le rapport du pilotage contenant les recommandations de la mise en œuvre à l'échelle de la campagne de marketing social au sein du projet. 	<p>3 - Pilotage des campagnes de dissémination</p>
--	---	---	---	--

	<ul style="list-style-type: none">- Faire une évaluation rapide ausein du GTG et analyse des résultats des pilotes			
	<ul style="list-style-type: none">- Préparer des rapports sur les pilotes et les recommandations pour la mise à l'échelle- Organiser un atelier de validation des outils de dissémination révisés pour la mise à l'échelle et du ébauche de la stratégie de communication- Valider la stratégie de communication			

	<p>Produit 2.3 Les femmes et les filles, de tous niveaux d'éducation, y compris les catégories les plus vulnérables, ont accès à une information de qualité sur les dispositions du code de la famille et des autres lois favorables à l'autonomisation socio-économique des femmes</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production d'un booklet (sous forme de boîte à outils) pour les femmes entrepreneurs (en Français, Lingala et Swahili) disponible en version imprimée et en ligne - Production d'un sitcom/téléfilm/série à visée éducative - Lancement d'une "caravane mobile" (bus) de dissémination du Code de la famille - Partenariat avec compagnie téléphonique 	<p>Indicateur 2.3.1 : nombre de femmes et filles informées directement sur leurs droits économiques et sociaux Niveau de référence : 0 Cible : 20.000</p> <p>Indicateur 2.3.2 : Nombre de produits d'information transmis dans les médias portant diffusion du Code de la Famille (diffusions radio, articles, spots télévisés) Niveau de référence : 0 Cible: 120</p> <p>Indicateur 2.3.3 : Nombre de supports de sensibilisation/activités développés selon les besoins spécifiques des femmes vivants avec handicap</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les rapports périodiques (mensuel, trimestriel, semestriel et annuel) conformément aux prescriptions du manuel d'exécution • Le rapport de transfert de responsabilités à l'UCP et à d'autres partenaires locaux pour pérenniser les résultats. <p><u>Sous livrables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Booklet (version imprimée et en ligne dans les 3 langues) (juillet 2021)</i> • <i>Script, Démo et épisodes de la série télé/court-métrage</i> • <i>Bon à tirer de bande dessinée</i> • <i>Capsules audios sur le Code de la Famille</i> • <i>Démo et capsules génie en herbe</i> 	<p>4 - Campagnes de dissémination - mise à l'échelle</p>
--	---	---	---	--

	<p>pourcampagneSMS (concours Q&R avec remise de prix) etdistribution</p>	<p>Niveau de référence : 0Cible : 10</p>		
--	--	--	--	--

	<p>téléphones androïdes aux femmes relais pour accès à la version interactive du booklet</p> <ul style="list-style-type: none"> – Lancement du chapitre provincial des femmes rurales(RENAFER) – Production d’outil de dissémination ciblant femmes non alphabétisées (bandes dessinées) et femmes vivantes avec handicap (description audio du Code de la famille) – Organisation du concours génies en herbes ciblant les jeunes pour vulgariser les lois – Organiser des campagnes multimédias lors des 16 jours d’activisme de lutte contre les violences faites à la femme, le mois de la femme et autres journées commémoratives 	<p>Indicateur 2.3.4 : Nombre de chapitres provinciaux du réseau des femmes rurales lancé</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 3</p>		
--	--	--	--	--

	<p>Produit 2.4 Les acteurs clés se mobilisent au niveau communautaire pour changer positivement les attitudes, comportements, pratiques discriminatoires ainsi que les normes sociales et de genre en impliquant les hommes, les femmes, les filles et les garçons</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation et formation des leaders traditionnels/politiques pour la conduite d'une série de causeries éducatives pour la dissémination du code de la famille (en binômes H/F avec les OSC) - Mobilisation et formation des radios locaux pour la conception et transmission d'un programme interactif hebdomadaire sur le 	<p>Indicateur 2.4.1 : nombre de leaders traditionnels/politiques formés sur l'égalité de genre dans le milieu des affaires Niveau de référence : 0 Cible : 420</p> <p>Indicateur 2.4.2 : nombre de causeries communautaires organisées par les binômes d'alliés leaders + OSC Niveau de référence : 0 Cible : 48</p> <p>Indicateur 2.4.3 : Nombre d'hommes et garçons adhérant à la campagne HeforShe en RDC Niveau de référence : 172.943 Cible : 272.943</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les rapports périodiques (mensuel, trimestriel, semestriel et annuel) conformément aux prescriptions du manuel d'exécution • Le rapport de transfert de responsabilités à l'UCP et à d'autres partenaires locaux pour pérenniser les résultats. <p><u>Sous livrables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les modules de formation sur les textes de lois favorables aux femmes dans le milieu des affaires • Le programme de diffusion radios • Le ébauche des articles du reportage sur les femmes, l'entreprise et le droit dans les zones d'intervention à publier sur la presse écrite 	<p>4 - Campagnes de dissémination - mise à l'échelle</p>
--	---	--	---	--

	climat des affaires local d'une perspective de genre et des journalistes de la presse pour l'écriture de		<ul style="list-style-type: none">• <i>Le capsules vidéo basées sur la pièce théâtrale Bongo Té Tika !</i>• <i>Les projets des OSC sélectionnés pour subvention dans le cadre du</i>	
--	---	--	---	--

	<p>reportage sur les expériences de femmes entrepreneurs locales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des femmes, hommes, filles et garçons à travers la diffusion de la pièce théâtrale « Bongo Té Tika ! » sur toutes les formes de discriminations contre les femmes - Adhésion des hommes et des garçons, en particulier des leaders traditionnels, des autorités locales, des entrepreneurs, des enseignants à la campagne de masculinité positive « HeforShe » 	<p>Indicateur 2.4.4 : Nombre de projections de la pièce de théâtre BTT Niveau de référence : 0 Cible : 40</p>	<p>8 mars et des 16 jours d'activisme</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'inventaire des adhésions des hommes et des garçons à la campagne globale HeforShe 	
--	--	---	---	--

	<p>Produit 2.5 Les entreprises adhèrent aux Principes d'autonomisation des femmes (WEPs) et s'engagent à les mettre en œuvre</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement de la campagne « <i>Pour l'entreprise aussi, l'égalité est une bonne affaire</i> » au niveau local ; - Accompagnement des entreprises pour la mise en œuvre progressive des 7 principes « WEPs » - Mise en place au niveau des entreprises signataires du WEPs et des administrations locales de dispositions pour favoriser l'approvisionnement auprès des entreprises de femmes ; 	<p>Indicateur 2.5.1 : Nombre d'entreprises signataires du WEPs</p> <p>Niveau de référence : 14 Cible : 64</p> <p>Indicateur 2.5.2 : % de l'augmentation de l'approvisionnement des sociétés auprès des entreprises appartenant à des femmes</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 25%</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les rapports périodiques (mensuel, trimestriel, semestriel et annuel) conformément aux prescriptions du manuel d'exécution • Le rapport de transfert de responsabilités à l'UCP et à d'autres partenaires locaux pour pérenniser les résultats. <p><u>Sous livrables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents d'engagements et due diligence signés par chaque entreprise adhérant aux WEPs • Rapport sur les procédures de passation de marché (du secteur public et privé) révisées 	<p>4 - Campagnes de dissémination - mise à l'échelle</p>
--	---	--	--	--

